

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 LES COLLÉGIENS DE LA CHARENTE-MARITIME, PLUS QUE JAMAIS UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT !

CONFÉRENCE DE PRESSE

Travaux, restauration, numérique, nouveautés 2021, point sanitaire ...

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

Collège "Edgar Quinet" – Saintes



POINT SANITAIRE / CRISE COVID-19

- **Les protocoles sanitaires d'entretien des locaux et de restauration scolaires sont ajustés** conformément au dernier protocole du Ministère de l'Éducation nationale en vigueur (juillet 2021).
- **Les collèges continueront de bénéficier des 42 postes supplémentaires** octroyés depuis novembre dernier pour assurer les activités complémentaires.
- **L'équipement des 557 agents des collèges en protection individuelle est réactivé** (masques et gel hydroalcoolique ainsi que des gants pour assurer le service à la restauration scolaire).

●●● COLLÈGE EDGAR QUINET – SAINTES

Effectif Principal	779 élèves attendus à la rentrée
Dotation globale de fonctionnement	Joël Wiciak
Effectif départemental	140 635€
Demi-pensionnaires	14 agents
	687 (720 repas sont servis en moyenne par jour)

À NOTER

- Le prochain **renouvellement du parc informatique** du collège est prévu en 2024.
- Le collège a participé au **Plan Numérique National** en 2017.
- L'établissement participe aux dispositifs départementaux liés à **l'inclusion numérique**.
- L'établissement bénéficie du **renouvellement d'un personnel renfort Covid** depuis novembre 2020.

●●● OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE & ENVIRONNEMENT

Optimisation énergétique

Une rénovation énergétique est engagée sur le collège depuis 2018, démarrage des études et conception. L'ensemble des travaux est axé sur l'adaptation de la chaufferie aux nouvelles technologies énergétiques. La production sera assurée par des chaudières gaz à condensation de dernière génération. Les ventilations des locaux sont revues, remises en état, ou créées tout simplement. Une gestion technique par le réseau Web est également créée. Enfin l'isolation et l'étanchéité de l'ensemble des toitures terrasses, sont en rénovation.

L'opération de rénovation énergétique globale s'élève à 780 000 € TTC.

Implantation de ruches

Le collège a rejoint, cette année, le programme d'implantation de ruches ; programme alliant pédagogie et préservation de la biodiversité et permettant de promouvoir le rôle pollinisateur de l'abeille. Une convention a été signée avec M. Jolly, apiculteur s'engageant à assurer le suivi, le bon entretien du rucher et l'extraction du miel.

Campagne de végétalisation

Le collège adopte le programme de végétalisation des espaces extérieurs. Plus qu'un vecteur d'embellissement, ce programme qui débutera en 2022, devrait permettre un agencement différent des cours de récréation et apporter des solutions techniques pour le rafraîchissement de différents espaces. Afin de disposer d'un espace ombragé où les élèves puissent s'asseoir, un réaménagement de la butte située au centre de la cour de récréation pourrait être réalisé dans le cadre de ce programme. L'établissement souhaiterait également disposer d'un îlot de fraîcheur au mi-lieu de la cour de récréation.



Un arbre sera planté lors de cette rentrée scolaire préparant ainsi les futurs aménagements prévus concernant la réhabilitation de la butte. L'espèce choisie est un Sophora du Japon - Sophora Japonica, espèce mellifère qui sera appréciée par les habitantes du futur rucher. Cette espèce, adaptée au site et au changement climatique, permettra de diversifier la palette végétale, déjà présente, qui ombrage la butte.

●●● SITUATION DES COLLÈGES PUBLICS À LA RENTRÉE 2021 -2022

51 collèges publics dont 2 avec internat ("*Pierre Loti*" à Rochefort et "*René Caillié*" à Saintes) et 3 implantés dans une cité scolaire ("*Émile Combes*" à Pons, "*Georges Texier*" à Saint-Jean d'Angély et "*Hélène de Fonsèque*" à Surgères).

360 810 m² de surfaces bâties.

26 422 élèves sont attendus à la rentrée 2021 selon les prévisions des Services académiques, dont 400 en classe d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Le nombre de Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA) est de 10 (idem 2020).

Près de 90% sont demi-pensionnaires.

Les dotations financières pour le fonctionnement de ces collèges s'élèvent à **5 452 956€ en 2021.**

- 474 collégiens de plus en septembre 2021 par rapport à 2020.
- Le nombre d'élèves accueillis en ULIS est identique à l'année dernière. 398 élèves étaient accueillis dans 28 collèges en 2020 : ces classes spécifiques ont été créées par l'Éducation Nationale en 1997 afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap (96 en 1997).
- Le nombre de SEGPA présentes dans 10 collèges est identique à 2020, elles accueillent 696 élèves.
- Dispositif Classe Relais : l'objectif est d'accueillir une dizaine de collégiens d'un secteur donné concernés par une procédure judiciaire. Il s'agit de leur donner une dernière chance au sein d'un centre éducatif fermé. Deux collèges sont concernés : "Samuel Dumenieu" à Montendre (depuis 2015) et "Jean Guiton" à Lagord (depuis 1999).

Les agents du Département dans les collèges

- 494,5 emplois permanents dont 1,5 créés dans 2 collèges (Courçon/1 & Saint-Agnant/0.5).

Impact crise sanitaire Depuis novembre 2020, 42 postes supplémentaires ont été déployés dans les collèges pour accomplir les tâches liées au renforcement des protocoles sanitaires.

Promotion de l'apprentissage dans les collèges

11 apprentis sur les métiers de la restauration et de maintenance des bâtiments/espaces verts sont accueillis à la rentrée : 4 en restauration scolaire, 3 en maintenance des bâtiments, 4 employé de collectivité. 9 apprentis (20%) ont été recrutés par le Département depuis la création du dispositif.

■ **Depuis septembre 2011, 54 apprentis ont été accueillis dans 35 collèges** ■

NOUVEAUTÉ L'aide à l'hébergement des élèves de l'institut régional du travail social en stage auprès des délégations territoriales. Dispositif mis en place à la rentrée 2020 : hébergement des élèves assistants sociaux et éducateurs spécialisés dans des logements de fonction disponibles au sein des collèges publics pour un loyer mensuel maximum de 150 €.

●●● INVESTISSEMENT POUR LES COLLÈGES EN 2020 : 17 414 333€

En 2020, 18 899 000€



- Construction, extension, restructuration : **8 144 933€**
- Grosses réparations (dont l'évolution des installations de pré-câblage dans les collèges) : **4 610 000€**
- Équipement en matériel et mobilier : **1 855 000€.**
- Équipement en matériel informatique et audiovisuel : **2 804 400€.**

●●● OPÉRATIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION

Collège "Marc Chagall" à Dompierre-sur-Mer : 1 900 000€

Restructuration et extension pour la création d'un pôle sciences à l'étage, préau et sanitaires en rez-de-chaussée. Une première construction en bâtiments modulaires permettra d'agrandir le réfectoire de 124 m² en octobre 2021. La construction de salles de classe, de sanitaires et de préaux fera l'objet d'une consultation à l'automne 2021 pour une conception-réalisation en construction industrialisée.

Livraison des locaux est envisagée à la rentrée 2022. Chantier courant 2022.

Collège "Les Salières" à Saint-Martin-de-Ré : 2 450 000€

Construction d'un internat de 50 lits. Les travaux d'internat impliquent des modifications de la cuisine de la demi-pension qui seront réalisés durant l'été 2022. Un projet de couverture des terrains de sports de sable sera en étude fin 2021.

Début des travaux : Juillet 2021 | Livraison prévue : Fin été 2022.

Collège "L'ouche des Carmes" à Aulnay-de Saintonge : 540 000€

Restructuration des anciens locaux dédiés à l'internat en salles de classe. Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance. *Restructuration anciens locaux achevée 2020 / Construction atelier en cours, livraison fin 2021.*

Collège "Maurice Calmel" à Marans : 1 005 000€

Construction d'un atelier d'ouvrier de maintenance et restructuration de l'atelier existant en salle polyvalente.

Début des travaux : Novembre 2019 | Livraison début 2021.

Collège "Eugène Fromentin" à La Rochelle : 535 000€

Construction d'un nouveau bloc sanitaire, aménagement de la cour du "Fronton" avec des gradins et préaux.

Début des travaux : Juillet 2020 | Livraison sanitaire début 2021 / Préaux et gradins en-cours.

Collège "Jean Monnet" à Saint-Agnant : 700 000€

Restructuration de salles existantes pour création d'un pôle sciences.

Les travaux seront conduits sous maîtrise d'œuvre interne du Département, pour un chantier fin 2021 – début 2022. 4 salles d'enseignement général, construites en bâtiments modulaires sont en cours de finitions, la mise en service est prévue en septembre 2021.

Collège "Beauregard" à Burie : 770 000 €

Construction d'une salle polyvalente d'une surface utile de 260 m².

Le maître d'œuvre retenu est l'agence MG+ de Saintes.

Début des travaux automne 2021 / Mise en service rentrée 2022.

●●● OPÉRATIONS EN PROJET

Collège "Jean Monnet" à Courçon : 7 795 000€

Extension et restructuration du collège pour porter sa capacité d'accueil à 750 élèves.

Début des travaux : Début 2022 | Livraison bâtiment début 2024.

Collège "Jules Ferry" à Gémovac : 380 000€

Construction d'une salle d'Arts Plastiques.

Début des travaux : Automne 2021 | Livraison printemps 2022.

●●● OPÉRATIONS EN PROJET (suite)

Collège "Henri Dunant" à Royan : 2 000 000€

Construction d'un internat de 50 lits.

Étude des besoins et du programme en cours.

Collège "Marcel Pagnol" à Tonnay-Boutonne : 200 000€

Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance.

Consultation réalisée fin 2021 / Travaux courant 2022.

Collège "René Caillié" à Saintes : 1 900 000€

Construction d'une salle polyvalente et réfection complète du gymnase.

Études en cours, appel d'offre printemps 2022 / Livraison prévue rentrée 2023.

Collège "André Malraux" à Châtelailon-Plage : 1 600 000€

Restructuration et extension pour la création d'un pôle sciences à l'étage. Dans l'attente des conclusions de cette étude, une construction de 4 salles d'enseignement général en bâtiments modulaires est en cours pour une livraison des locaux en novembre 2021.

Étude en cours / Consultation programmiste rentrée 2021.

Collège "Samuel de Missy" à La Rochelle : 700 000€

Construction d'une salle polyvalente de 260m².

Début des travaux : Automne 2021 | Livraison printemps 2022.

Collèges "Joliot Curie" à Tonnay-Charente – "Fontbruant" à Saint-Porchaire et "Arlette Guirado" à Archiac : 1 050 000 €

Restructuration des cuisines.

Études en cours / Travaux courant été 2022.

Collège "de l'Atlantique" à Aytré : 900 000€

Construction d'un atelier pour l'ouvrier de maintenance. L'ancien atelier sera restructuré pour créer une salle polyvalente.

Lancement consultation Maîtrise d'Œuvre premier semestre 2022.

Collège "Fernand Garandeau" à La Tremblade : 400 000€

Restructuration du centre de documentation et d'information (CDI) pour le transformer en Centre de Culture et de Connaissance (CCC). Une extension du CDI actuel est prévue ainsi que la construction d'une salle de musique.

Les travaux seront conduits sous maîtrise d'œuvre interne du Département, Travaux fin 2021 pour la salle de musique & 2022 pour la CCC.

Collège "La Fontaine" à Montlieu-La-Garde : 700 000€

Construction d'une salle polyvalente.

Construction courant 2023.

Collège "Bernard Roussillon" à Saint Aigulin : 300 000 €

Le projet concerne la restructuration du foyer et création d'une salle de musique, les travaux sont prévus sous maîtrise d'œuvre interne.

Études premier semestre 2022 / Travaux second semestre 2022.

Collège "André Albert" à Saujon : 600 000 €

Une réunion de mise au point du programme pour la restructuration de l'externat du collège est prévue à l'automne afin de pouvoir lancer la consultation de maîtrise d'œuvre en fin d'année 2021.

Études en 2022 / Travaux en 2023.

●●● INVESTISSEMENT BÂTIMENTS & COLLÈGES EN ÉQUIPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE



Plusieurs opérations en cours de programmation sur les années à venir afin d'équiper un maximum de collèges.

Opération en cours d'études pour le collège "Françoise Dolto" à La Jarrie, la puissance crête de l'installation sera de l'ordre de 90 kWc et comprendra au moins 102 modules.

*Le coût de l'opération est estimé à 260 000 €
Travaux prévus en 2022.*

Une étude de faisabilité est en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le collège "Marc Jeanjean" à Matha.

●●● OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

Des travaux d'optimisation énergétique sont en cours d'étude :

- Raccordement au réseau de chaleur pour les collèges de "Pierre Mendès France" les travaux sont prévus en 2022 pour un montant de 107 000 € et "Samuel de Missy" à La Rochelle.
- Étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse pour le collège "Fernand Garandeau" à La Tremblade.
- Des travaux sont prévus en 2022 pour la rénovation des systèmes de chauffage – ventilation et de traitement d'air pour les collèges :
 - ✓ "Jean Hay" à Marennes 300 000 €
 - ✓ "Léopold Dussaigne" à Jonzac 40 000 €,
 - ✓ "Henri Dunant" à Royan pour 65 000 €
 - ✓ "Pertuis d'Antioche" à Saint-Pierre-d'Oléron pour 24 000 €
 - ✓ "Joliot Curie" à Tonnay-Charente pour 60 000€.

RAPPEL

Les travaux programmés dans les collèges Beauregard, Jean Hay, Edgar Quinet et Fernand Garandeau sont inscrits dans l'accord départemental de relance signé en décembre 2020 entre le Département de la Charente-Maritime et l'Etat dans le cadre du Plan "France Relance". Ils bénéficient à ce titre d'un soutien financier de l'Etat.

- Étude de faisabilité concernant la rénovation thermique du collège "Jules Ferry" à Gémovac.
- Collèges "Beauregard" à Burie : 876 000 €
Construction d'une chaufferie, et isolation de toiture terrasse.
Les travaux sont prévus à l'été 2022...
- Collèges "Edgar Quinet" à Saintes : 780 000 €
Construction d'une chaufferie, et isolation de toiture terrasse.
Les travaux sont prévus à partir de la rentrée 2021.

●●● LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Depuis 2013, suite au transfert de la responsabilité des infrastructures et de l'équipement informatique des collèges, le Département accompagne l'évolution des pratiques pédagogiques et des usages numériques des enseignants et des collégiens de la Charente-Maritime.



Une démarche d'équipement global et homogène a été mise en œuvre dans les 51 collèges

Le parc d'équipements informatiques des collèges inventorié, s'est considérablement étendu et diversifié. Parmi les 14 459 postes de travail déployés, 47 % sont des ordinateurs fixes, 14 % des ordinateurs portables et 38 % des tablettes.

L'impact financier représentant une moyenne annuelle de **2 000 000€ depuis 6 ans, le parc-cible visé est moins d'équipements fixes mais plus de matériels mobiles qualitatifs.**

De 2013 à 2018, le Département a accompagné le **déploiement par l'Etat de l'Espace Numérique de Travail (ENT) "I-Cart"** présent dans l'ensemble des collèges du Département aujourd'hui.

Le Département renouvelle le parc informatique de chacun de ses collèges tous les 6 ans afin de tendre vers la sobriété numérique tout en mettant à la disposition des collèges des outils performants. Dans ce cadre, les 10 collèges qui verront leur parc actualisé au cours de l'année scolaire sont : "l'Atlantique" à Aytré, "André Malraux" à Châtelailon-Plage, "La Trézence" à Loulay, "Didier Daurat" à Mirambeau "Le Pertuis d'Antioche" à Saint-Pierre d'Oléron, "Henri Dunant" à Royan, "La Fontaine" à Montlieu-La-Garde, "Samuel Dumenieu" à Montendre, "Samuel de Missy" à La Rochelle, "André Albert" à Saujon.

Amélioration constante des réseaux déployés dans les collèges

Afin de fluidifier la circulation des données (voix, image, son...), l'augmentation du débit initiée dès 2013 grâce au raccordement des collèges publics à la fibre optique a été doublé en 2020. Ainsi **tous les collèges disposent d'un Très Haut Débit** de 40 mégabits par seconde. Une amélioration constante des infrastructures et des adaptations de locaux est recherchée pour optimiser la mobilité et la portabilité des outils et des enseignements. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les 51 collèges disposent d'un réseau mobile wifi.

Le but est de déployer le réseau WIFI dans tous les collèges d'ici fin 2020 afin de faciliter la portabilité des outils, la modularité des espaces et la fluidité des données mobiles pour répondre aux projets pédagogiques du collège et au développement du numérique.

Impact de la crise sanitaire

Des difficultés d'approvisionnement en composants ont eu des incidences sur les délais de livraison. Les 12 collèges suivants seront équipés cette année :

"Françoise Dolto" à la Jarrie ; "Marc Jeanjean" à Matha ; "Jean Hay" à Marennes ; "Émile Combes" à Pons "Édouard Grimaux" et "Pierre Loti" à Rochefort ; Beauregard"; "Fabre d'Églantine" et "Eugène Fromentin" à La Rochelle, "Émile Zola" à Royan ; "Jean Monnet" à Saint-Agnant ; "Robert Cellierier" à Saint-Savinien.



●●● LA RESTAURATION DURABLE : UN OBJECTIF DE QUALITÉ PARTAGÉ



Le Département poursuit ses missions de conseil et d'accompagnement auprès des 48 collèges qui gèrent un service de restauration, en encourageant les pratiques durables.

Les services de restauration des collèges publics produisent entre **125 (Pierre-Mendès France/La Rochelle) et 890 (Jean Guiton/Lagord) repas par jour selon l'établissement.**

Aide à l'introduction de produits issus de l'agriculture locale & biologique locale dans les menus : 38 collèges participent actuellement à ce dispositif initié en 2009 pour un budget annuel voté de 40 000 €. Les produits éligibles sont issus des départements de l'ex-Région Poitou-Charentes (16 – 17 – 79 - 86) ainsi que des autres départements limitrophes de la Charente-Maritime : 85 – 24 – 33. Un accent particulier est mis sur l'accompagnement, tant des producteurs que des collèges, afin d'atteindre dès que possible l'objectif de 20% de produits bio (Loi EGALIM).

NOUVEAUTÉ A partir de septembre 2021, un nouveau dispositif est mis en place à disposition des collèges afin de les inciter à acheter via la plateforme AGRILocal17 ; **tout produit, qu'il soit bio ou non, acheté par les collèges sur la plateforme, bénéficiera d'une aide de 30% de la part du Département.** Aujourd'hui, l'aide porte uniquement sur les produits bio et elle est de 20%.

Approvisionnements de proximité



Le Département encourage des achats de proximité et le respect de la saisonnalité en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et les territoires porteurs de projets agricoles. Pour accompagner les chefs et les gestionnaires des collèges dans le développement de l'approvisionnement local, **le Département a mis en place la plateforme AGRILocal17.** Opérationnelle depuis octobre 2019, cette plateforme permet la mise en relation directe entre acheteurs de la restauration collective et producteurs locaux. **À ce jour, 85 acheteurs (dont 26 collèges) et 150 fournisseurs sont inscrits, avec une grande diversité de produits référencés. On trouve actuellement plus de 590 produits sur la plateforme.**

Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les services de restauration des collèges

Notre programme "Mangeons Mieux – Gaspillons Moins" se généralise (actions permettant de lutter durablement contre le gaspillage et encourageant la formation des agents sur un projet global).

Depuis 2020, la lutte contre le gaspillage alimentaire devient incontournable pour permettre l'accès aux produits durables et de qualité tels que définis par la loi EGALIM, sans surcoût pour les usagers.

Accompagnement de la mise en œuvre de la Loi EGALIM qui prévoit notamment minimum 50% de produits durables et de qualité dont au minimum 20% de bio à partir du 1^{er} janvier 2022. Le Département informe et aide les établissements à la mise en œuvre.

●●● CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

Depuis 2016, le Département s'est engagé dans une stratégie de développement des circuits courts en créant les contours de la marque "Plus de 17 dans nos assiettes".



Objectif ... Encourager et valoriser en Charente-Maritime des circuits producteurs-consommateurs basés sur la vente la plus directe possible (moins d'intermédiaires et moins de distance d'approvisionnement). Cette volonté de développer les circuits courts et de proximité répond tant à des enjeux économiques, sociétaux, de santé que d'environnement. **Aujourd'hui une marque et un site Internet pour manger local !**

**La marque "Plus de 17 dans nos assiettes" a été lancée à l'automne 2020
Le site "Manger17.fr" est en ligne depuis le printemps 2021 !**

●●● INTERVENTION EN FAVEUR DES 10 COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT

Effectifs 2020-2021 : 3 163 élèves

Dépenses obligatoires destinées au fonctionnement

■ Forfaits d'externat

- Part "matériel" : 910 280€.
- Part "personnel" : 1 007 820€.

■ Participation au fonctionnement des gymnases pour la pratique de l'Éducation Sportive : 67500€.

Dépenses non obligatoires

■ Aide à l'investissement

Participation départementale au titre de l'aide à la construction, aux grosses réparations et à l'équipement (hors ordinateurs).

Participation encadrée par la loi Falloux qui fixe la contribution à 10 % maximum des charges non subventionnées par des fonds publics ou dans la limite de 85 % du coût TTC des travaux.

Montant de l'Autorisation de Programme 2021 : 605 000€ (2020 : 574 749€).

■ Aide à l'équipement en ordinateurs

Renouvellement du parc informatique par parité avec les collèges publics et en lien avec le Comité Académique de l'Enseignement Catholique.

60 000 € pour 55 ordinateurs (base unitaire 734 € TTC)

■ Numérique éducatif (Plan Numérique National)

5 des 10 collèges ayant déposé un projet au titre des "Collèges Numériques et Innovations Pédagogiques" feront l'objet d'un équipement numérique tel que défini par l'Etat.

En novembre 2018 : 198 tablettes numériques seront livrées pour un montant total de 75 918 € avec une contribution de l'Etat à hauteur de 50%.

Sont concernés : "Saint-Sacrement" à Aigrefeuille, "Notre Dame de Nazareth" à Cozes, "Marie Eustelle" à Marans, "Sainte-Marie de la Providence" à Rochefort et "Sainte-Marie Saint Jean-Baptiste" à Royan.

●●● ACTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LES COLLÉGIENS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

Séjours linguistiques

Forfait de 1 000 € par année scolaire versé aux collèges organisant des séjours dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre de l'apprentissage d'une langue vivante. Chaque année, le Département réserve un crédit permettant à 31 collèges environ de bénéficier de cette aide destinée à diminuer la part demandée aux familles. Ce dispositif a été aménagé pour l'année scolaire 2018-2019 : les séjours organisés pour l'apprentissage du latin ont été intégrés et les crédits ont été portés à 41 000 €.

Compte-tenu de la crise sanitaire, aucun voyage n'a pu se réaliser.

Bravo les Artisans!

Découverte des métiers

Participation de 10 000 € pour l'opération "Bravo les artisans" organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat destinée à faciliter l'orientation professionnelle des jeunes en leur faisant découvrir les métiers de l'artisanat.